

Compte-rendu du Comité Syndical
Du 22 Février 2022 à 18 H
Salle des Fêtes à Lecelles

Date de la convocation : 11 Janvier 2022

Secrétaire de séance : Jean SAVARY

Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 74

I Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (C.A.P.H) : 29 délégués titulaires

FOURMAUX Jean Michel (Abscon) – CACHOIR Bruno (Bellaing) – VAN POUCKE Didier (Bousignies) – LECLUZE Bruno (Brillon) – LANNOY Bernard (Bruille Saint Amand) – DUPRIEZ Michel (Château l'Abbaye) – MOHAMED Yamina (Denain) – CHOQUET Justine (Emerchicourt) – ABDELOUAHED Olivier (Escaudain) – BOURGHELLE Jacques (Flines lez Mortagne) – BOUDREZ André (Hasnon) – RYCKELYNCK Jean Paul (Haveluy) – HUGUES Stéphanie (Hélesmes) – BOITTIAUX Daniel (Hérin) – GABET Jérémy (La Sentinelle) – MESSENGER Jean Claude (Lecelles) – FINET Florian (Maulde) – THURU Gérard (Millonfosse) – QUIEVY Michel (Mortagne du Nord) – DUBOIS Jacques (Nivelle) – PIRAUT Jean Pierre (Oisy) – TRIFI Patrick (Raismes) – EMAILLE Thierry (Rosult) – CHOTEAU Benoit (Rumegies) – DUFOUR Patrick (Saint Amand les Eaux) – WADBLED Géry (Sars et Rosières) – PINOY Jacques (Thun Saint Amand) – CATTIAU Géry (Waller) – MARCHAND Alexix (Wavrechain sous Denain)

II Communauté de Communes Cœur de l'Ostrevent (C.C.C.O) : 20 délégués titulaires

BARTOSZEK Xavier (Aniche) – DEVENOT Georges (Auberchicourt) – SANNIER Christophe (Bruille lez Marchiennes) – SERRURIER Yvon (Ecaillon) – DALY Jean François (Erre) – GOURMAUD Alain (Fenain) – DELANNOY Frédéric (Hornaing) – DELANNOY Jean Marie (Lewarde) – VIREMOUNEIX Frédéric (Loffre) – FRANCKOWIAK Séverine (Marchiennes) – BRASSART Daniel (Masny) – SAVARY Jean (Monchecourt) – DE CESARE Salvatore (Montigny en Ostrevent) – FATIEN Richard (Pecquencourt) – DELECLUSE Marc (Rieulay) – DURANT Marc (Somain) – COMMIN Serge (Tilloy lez Marchiennes) – SOQUET Eric (Vred) – PILLOT Marc (Wandignies Hamage) – BRICOUT Patrice (Warlaing)

III Communauté de Communes Pévèle – Carembault (C.C.P.C) : 19 délégués titulaires

CHOTEAU Vincent (Aix en Pévèle) – DEKERLE Gilbert (Auchy lez Orchies) – DELCOURT Philippe (Bachy) – DEPRATER Didier (Bersée) – BRIDAULT Thierry (Beuvry la Forêt) – FENOT Sophie (Bourghelles) – VALIN Jean Marie (Bouvignies) – CHOCRAUX Bernard (Cappelle en Pévèle) – NOCK Gérard (Cobrieux) – FROMONT Pascal (Coutiches) – CAPELLE Hervé (Genech) – DUPIRE François (Landas) – DESCAMPS François-Hubert (Moncheaux) – BRANLY Damien (Mons en Pévèle) – DELMOTTE Jacques (Mouchin) – GRAS Jean Luc (Nomain) – DERACHE Guy (Orchies) – LEFEBVRE Yves (Saméon) – VERHELLEN Jean Paul (Thumeries)

V Douaisis Agglo : 6 délégués titulaires

MORTELETTE Nadine (Anhiers) – BARBIEUX Gilles (Faumont) – COPIN Jean Paul (Flines lez Raches) – FONTAINE Jean Paul (Lallaing) – MEIGNOTTE Patricia (Raches) – MORTREUX David (Raimbeaucourt)

Nombre de Membres Présents : 29

Nombre de Membres Présents ou Représentés : 36

Etaient présents en qualité de délégués titulaires : 25

CAPH : VAN POUCKE Didier – DUPRIEZ Michel – BOURGHELLE Jacques – BOUDREZ André – BOITTIAUX Daniel – MESSENGER Jean Claude – QUIEVY Michel – DUBOIS Jacques – EMAILLE Thierry – DUFOUR Patrick – WADBLEY Géry – PINOY Jacques – CATTIAU Géry

CCCO : GOURMAUD Alain – SAVARY Jean – DELECLUSE Marc – DURANT Marc – SOQUET Éric – PILLOT Marc

CCPC : DEKERLE Gilbert – DELCOURT Philippe – VALIN Jean Marie – DUPIRE François – DELMOTTE Jacques

DOUAISIS AGGLO : FONTAINE Jean Paul

Délégués suppléants remplaçant un délégué titulaire :4

CAPH : TIRLEMONT Emmanuel (Lecelles) – WARDZIAK Jean Claude (Millonfosse)

CCCO : DEPRET Fabien (Warlaing)

CCPC : ROUSSEAU Laurent (Coutiches)

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir à un délégué titulaire de son EPCI :7

CAPH : TRIFI Patrick à Jean-Claude MESSENGER

CCCO : SANNIER Christophe à Marc DURANT

CCPC : FENOT Sophie à Philippe DELCOURT – CHOCRAUX Bernard à Philippe DELCOURT – CAPELLE Hervé à Jacques DELMOTTE

DOUAISIS AGGLO : BARBIEUX Gilles à Jean-Paul FONTAINE – COPIN Jean-Paul à Jean-Paul FONTAINE

Délégués excusés : 13

CAPH : TRIFI Patrick

CCPC : FENOT Sophie – CHOCRAUX Bernard – CAPELLE Hervé – DESCAMPS François-Hubert – VERHELLEN Jean Paul

CCCO : SANNIER Christophe – DALY Jean François – DELANNOY Jean Marie – DE CESARE Salvatore

DOUAISIS AGGLO : BARBIEUX Gilles – COPIN Jean Paul – MEIGNOTTE Patricia

1) Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 16 décembre 2021 :

Monsieur le Président demande à l'assistance, si celle-ci a des remarques concernant le compte-rendu du Comité Syndical du 16 décembre 2021. Pas de remarque.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Convention de mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission de Délégué à la Protection des Données auprès du SMAPI :

Monsieur Le Président procède à la lecture de la délibération.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord met à la disposition de ses adhérents, un Délégué à la Protection des Données qui va accompagner la collectivité pour la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de ses propres traitements de données à caractère personnel.

Ce Délégué à la Protection des Données va informer et conseiller les agents ; réaliser l'inventaire des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ; évaluer les pratiques et accompagner à la mise en place de procédures ; identifier les risques associés aux opérations de traitement et proposer des mesures de réduction des risques ; contribuer à la diffusion de la culture informatique ; ...

La mise à disposition du Délégué à la Protection des Données s'effectue par conventionnement avec le CDG59 sur la base d'un coût horaire de 50 €.

Le Président fait procéder au vote. La délibération est adoptée à l'unanimité.

3) La présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2022 :

Monsieur Le Président procède à la présentation du ROB 2022.

Le ROB 2022 du SMAPI s'articule en 8 parties, selon le détail suivant :

I – La synthèse des travaux 2021 :

Il s'agit d'un linéaire de 40,5 km pour un montant de **250.875,76 € TTC**. La répartition des travaux est homogène sur l'ensemble du territoire du SMAPI.

Au demeurant, 17 chantiers programmés en 2021 pour un montant de **128.126,40 € TTC** n'ont pas pu être réalisés en fin d'année. Ces travaux sont d'ores et déjà reprogrammés pour ce premier trimestre 2022.

II – Les perspectives des travaux 2022 :

Celles-ci intègrent la reprogrammation des chantiers auxquelles il conviendra d'intégrer un volume de travaux d'entretien des cours d'eau aujourd'hui estimé à **130.000 € HT**.

Le plan de gestion des cours d'eau engagé avec le bureau d'études SOGETI est réalisé à plus de 60%. Le SMAPI devrait pouvoir mettre en application les premières préconisations de la tranche 1 en 2022. Les préconisations d'actions pour la tranche 2 devraient également intervenir au cours de cette année. Concernant la tranche 3, celle-ci va démarrer en cours d'année.

III - Les systèmes hydrauliques :

Le SMAPI a changé de prestataire de maintenance des ouvrages hydrauliques en ce début d'année 2022, il s'agit de la société EAU TRAVAUX MAINTENANCE (ETM) basée à Onnaing.

L'année 2022 est également consacrée au changement du superviseur PC Win 1 devenu obsolète et au changement ou à l'adaptation des télésurveillances SOFREL. Le montant global affecté pour l'acquisition de la nouvelle supervision et au remplacement de la télésurveillance, s'élève à **72.399,48 € TTC**.

En complément, des gros travaux d'entretien sur plusieurs stations seront également à programmer en fonction de l'urgence comme le changement de trois clapets sur la station de l'Anguille, le changement de deux canalisations de refoulement sur la station de Saint-Charles, la réparation du dégrilleur n°3 sur la station du canal Broutin,... Le coût estimé des ces gros travaux d'entretien est de **163.000 € TTC**.

Par ailleurs et en interne, le SMAPI établira des dossiers pour la reconnaissance d'antériorité des systèmes d'endiguement de classe C. Le SMAPI est aujourd'hui le propriétaire et le gestionnaire de 6 ZEC de classe C.

En matière d'énergie électrique, le coût du Méga WH a explosé en fin d'année 2021 et un surcoût d'au minimum **85.000 €** sera à intégrer au budget 2022 pour garantir les besoins en énergie électriques de nos ouvrages de gestion hydraulique.

IV - Les milieux aquatiques :

Des travaux d'entretien des milieux aquatiques seront à programmer avec l'ouverture de milieu sur la ZEC de Landas Orchies, l'arrachage de la jussie sur la ZEC de Bellaing, l'ouverture de milieu et la gestion des plantes invasives sur plusieurs ZECs, l'entretien de frayères et de plusieurs passes à poissons pour un coût global estimé à **74.000 €**. L'investissement est également intégré avec des inventaires, du panneautage, de la pose de clôtures pour un montant estimé à **52.000 €**.

V - Le projet Elnontransfrontalier :

Le programme suit son cours et doit être finalisé en fin d'année 2022. Deux zones d'expansion de crues devaient être réalisées mais au titre de cette année, une seule ZEC apparaît réalisable au vu des difficultés rencontrées notamment dans le cadre de la procédure de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Une subvention du FEDER d'un montant de **500.000 €** devrait être perçu dans le meilleur des cas et sous réserve de finaliser les travaux pour le 31/12/2022.

VI - Les subventions :

Les subventions en 2022 sont, toutes sections confondues estimées à **630.000 €**, à percevoir auprès d'organismes financeurs comme le FEDER, la Région, le Département et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

VII - Les ressources humaines :

L'état des ressources humaines sera stable en 2022, les derniers recrutements ayant été opérés, notamment au second semestre de l'année 2021. Au 1^{er} janvier 2022, le SMAPI est composé d'une équipe de 6 agents.

VIII – Les charges fixes et les projections financières :

Le SMAPI a contracté deux emprunts (15 ans) et un prêt relai auprès de la Caisse d'Epargne.

Le prêt relais contracté par le SMAPI en attendant de percevoir les subventions de l'Agence de l'Eau et de Région est déjà en cours de remboursement et le sera entièrement dans le courant du second semestre 2022.

Une première projection financière du budget 2022 du SMAPI a été exposée en tenant compte d'une augmentation de 10 % des participations des EPCI, à savoir :

PARTICIPATION EPCI SIMULATION 2022			Habitants BV	50% budget/habita nts BV	Superficie dans le BV	50% budget/superfi cie	TOTAL REPARTITION EPCI 2022	Participation BP 2020 et 2021	% d'évolution 2022
CAPH			78 257	228 016	21 764	235 277	463 293	421 229	9,99
CCCO			66 172	192 803	12 838	138 787	331 590	301 483	9,99
CCPC			33 287	96 989	13 514	146 091	243 080	221 010	9,99
CAD			15 068	43 904	3 844	41 555	85 459	77 700	9,99
TOTAL			192 785	561 711	51 960	561 711	1 123 422		

